

**Arrêté temporaire n°26-AT-0028  
Portant réglementation du stationnement et de la circulation**

**RUE RENE BAZIN**

Le Maire de Sèvremont,

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

**VU** le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-21-1 et R. 417-10,

**VU** l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription et le livre 1, 8ème partie, signalisation de temporaire,

**VU** la demande en date du 27/02/2026 émise par STURNO SAS 85 demeurant TSA 70011 Chez Sogelink 69134 DARDILLY CEDEX représentée par Thierry GABARD aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation du stationnement et de la circulation,

**CONSIDÉRANT** que des travaux de raccordement locatif pour Vendée Habitat ENEDIS (voir plan joint) rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement et de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 23/03/2026 au 06/05/2026 RUE RENE BAZIN,

**ARRÊTE**

**Article 1**

À compter du 23/03/2026 et jusqu'au 06/05/2026, les prescriptions suivantes s'appliquent RUE RENE BAZIN :

- La circulation des véhicules légers et poids lourds est interdite sur une durée, au maximum, de 15 jours pendant la période demandée. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de l'entreprise exécutant les travaux.
- Le stationnement des véhicules légers et poids lourds est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate ;
- Une déviation est mise en place par le demandeur, pour tous les véhicules .

**Article 2**

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, STURNO SAS 85.

**Article 3**

Le Maire de Sèvremont est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Sèvremont, le 02 mars 2026

Le Maire de Sèvremont



**Jean-Louis ROY**

**DIFFUSION:**

- STURNO SAS 85
- Le Maire de Sèvremont
- HERVOUET France
- SOVETOURS
- Gendarmerie Pouzauges
- Poste Pouzauges
- SCOM 85

- Centre de secours - Pouzauges
- Maire délégué de La Flocellière
- Car du Bocage
- Transport scolaire Pouzauges

ANNEXES:

*Demande d'arrêté de circulation*

*Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.*

*Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.*

# Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

803413069



N° 14024\*01

## Le demandeur

Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : **GABARD** Prénom : **Thierry**  
Dénomination : **STURNO RS85** Représenté par :  
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **TSA 70011**  
**Chez Sogelink**  
Code postal **6 9 1 3 4** Localité : **DARDILLY CEDEX** Pays : **France**  
Téléphone **0 2 5 1 6 1 1 6 2 0** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
Courriel : **sturno-rs85-d@demat.sogelink.fr**

## Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :  
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :  
Code postal Localité : Pays :  
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
Courriel :

## Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°  
Hors agglomération  En agglomération   
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +  
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **Impasse de la scierie**  
Code postal **8 5 7 0 0** Localité : **SEVREMONT**

## Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence :  
Description des travaux : **Travaux de raccordement locatif vendée Habitat ENEDIS voir plan joint**  
N° de chantier délivré par la Collectivité <sup>(0)</sup> :  
Date prévue de début des travaux : **2 3 0 3 2 0 2 6** Durée des travaux (en jours calendaires) : **4 5**

## Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **4 5** Date de début de réglementation **2 3 0 3 2 0 2 6**  
Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
Basculement de circulation sur chaussée opposée   
Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement   
Restriction de chaussée :  
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue  
Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s)

<sup>(0)</sup> N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

**Interdiction de :**

**Circuler**  
Véhicules légers   
poids lourds

**Stationner**  
véhicules légers   
poids lourds

**Dépasser**  
véhicules légers   
poids lourds

Vitesse limitée à :   km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....  
.....  
.....  
.....

Autres prescriptions :

.....  
.....  
.....

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur  Une entreprise spécialité

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : ..... Représenté par : .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

Code postal     Localité : ..... Pays : .....

Téléphone           Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : .....

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêt est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : **DARDILLY CEDEX**

Le : **2 7 0 2 2 0 2 6**

Nom : **GABARD** ..... Prénom : **Thierry** ..... Qualité : .....

 Signature certifiée Sogelink



DR PAYS DE LA LOIRE  
PDL\_AG\_RCI\_LAV  
RUE D'AIZENAY ROND POINT DE L ATLANTIQUE  
85000 LA ROCHE SUR YON

Responsable du projet :  
Nicolas MOREAU  
0785954879  
nicolas.moreau@enedis.fr

# Avant-Projet Sommaire d'alimentation électrique

Dossier RAC-PDL-25-007273 -  
COLL IMM - LOCATIF VENDEE HABITAT - 6 LOGTS - 2 LOTS  
Rue Rene Bazin - LA FLOCELLIERE  
Insee : 85090

Coordonnées GPS : Lat. : 6643931.13373282

Long. : 405444.85100297

Client : MAIRIE 4 RUE DE LA ROCHEJAQUELEIN 85700 SEVREMONT

Téléphone :

Mail :

Représentant : Jean-Louis ROY 4 RUE DE LA ROCHEJAQUELEIN 85700 LA FLOCELLIERE

Téléphone :

Mail :

## Renseignements techniques

Poste de distribution public :

Concession du projet :

Distribution publique

Catégorie :

BTA

HTA

Concession de la canalisation sur laquelle se trouve  
raccordé le projet :

Distribution publique

Tension

230 V

15 KV

d'alimentation :

400 V

20 KV

Régime de sécurité :

Non défini

Coordonnateur :

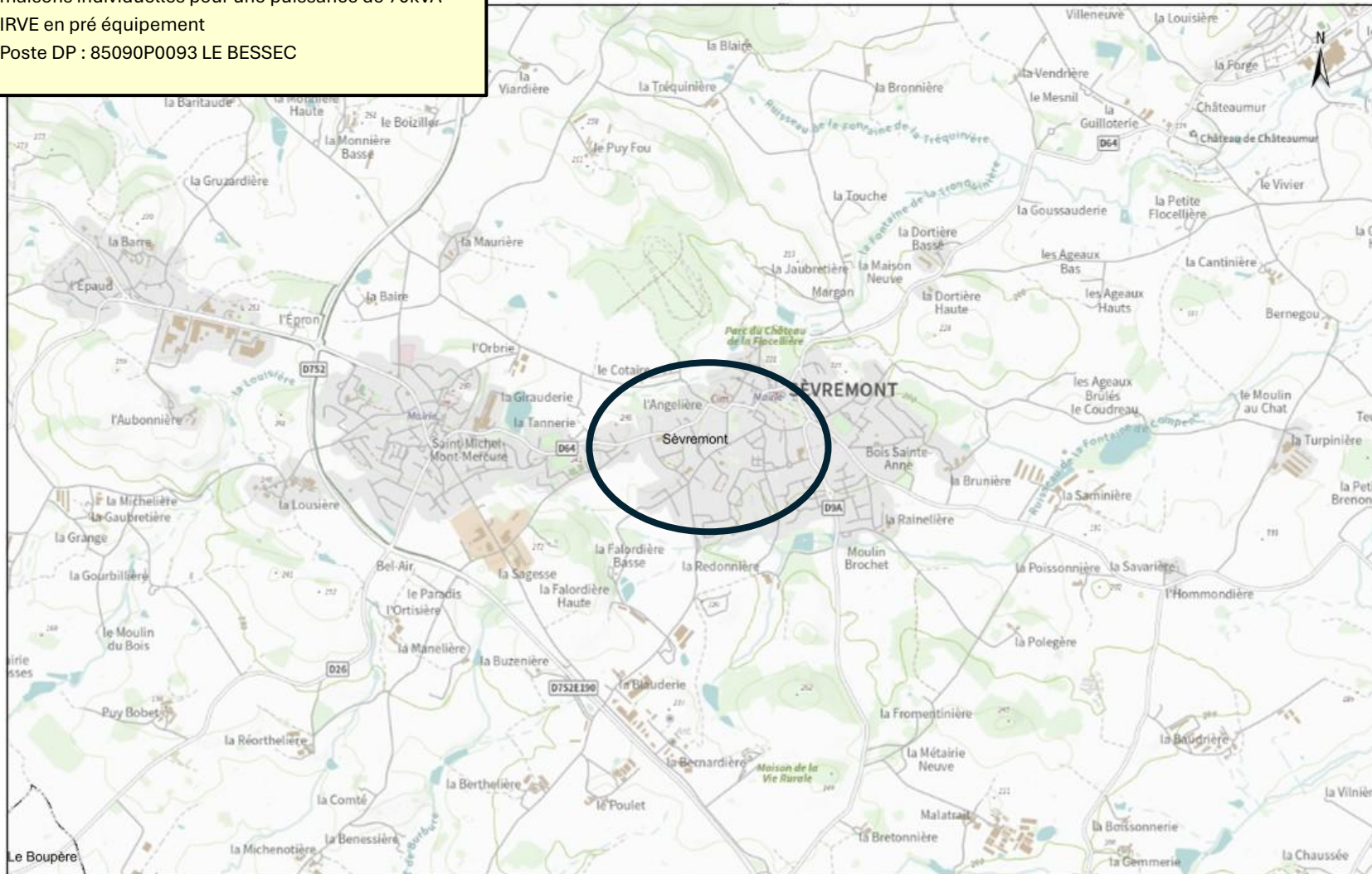
## Observations

*Avant-projet établi sous réserve d'obtention des différentes autorisations administratives et conventions de passage.*

*En fonction notamment des contraintes de travaux, l'emplacement des coffrets ainsi que les tracés des réseaux pourront sensiblement varier.*

Raccordement d'un collectif de 6 lots et de deux maisons individuelles pour une puissance de 70kVA  
 IRVE en pré équipement  
 Poste DP : 85090P0093 LE BESSEC

# eMaps

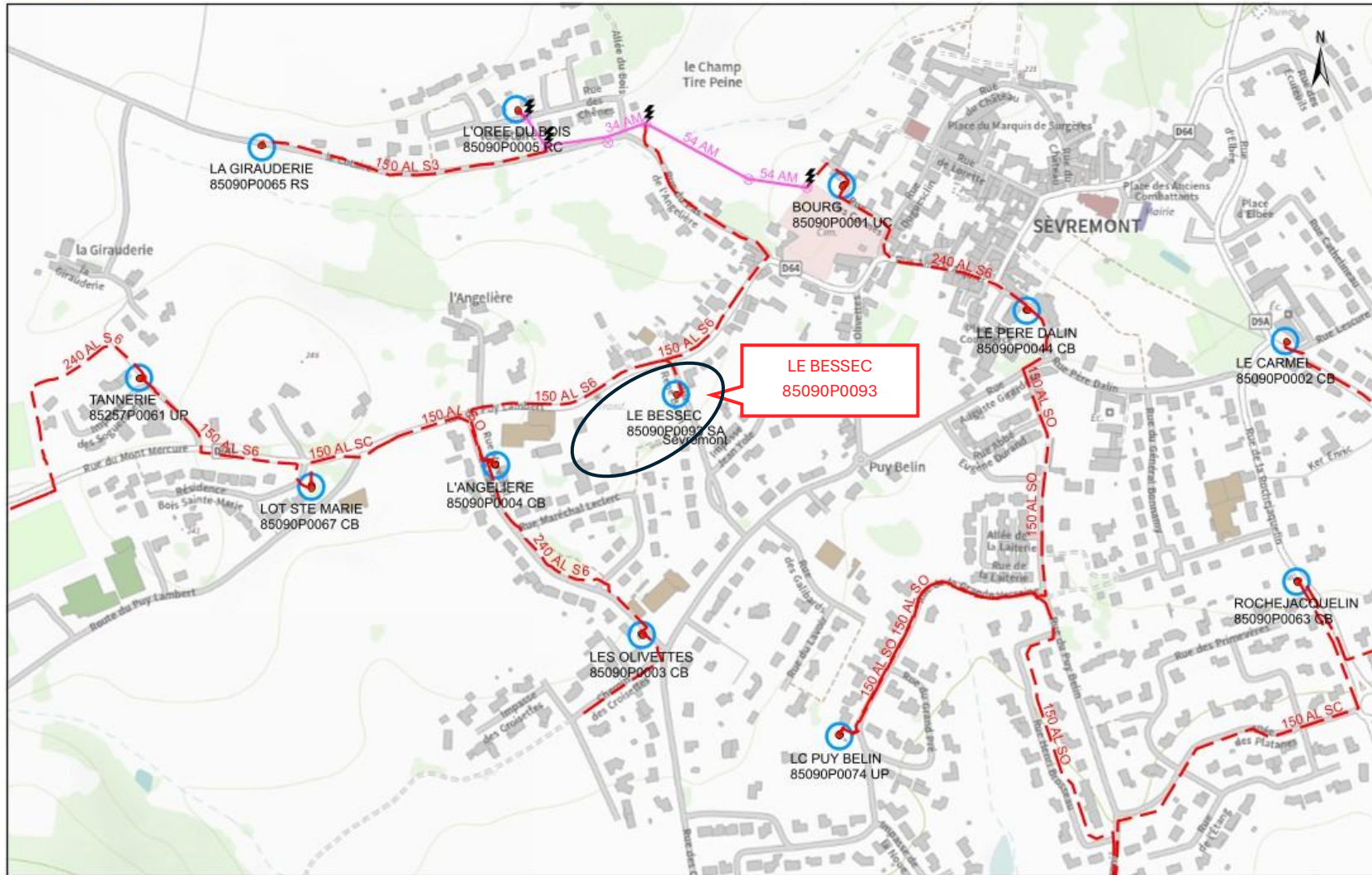


06/01/2026

15:28:16



### eMaps

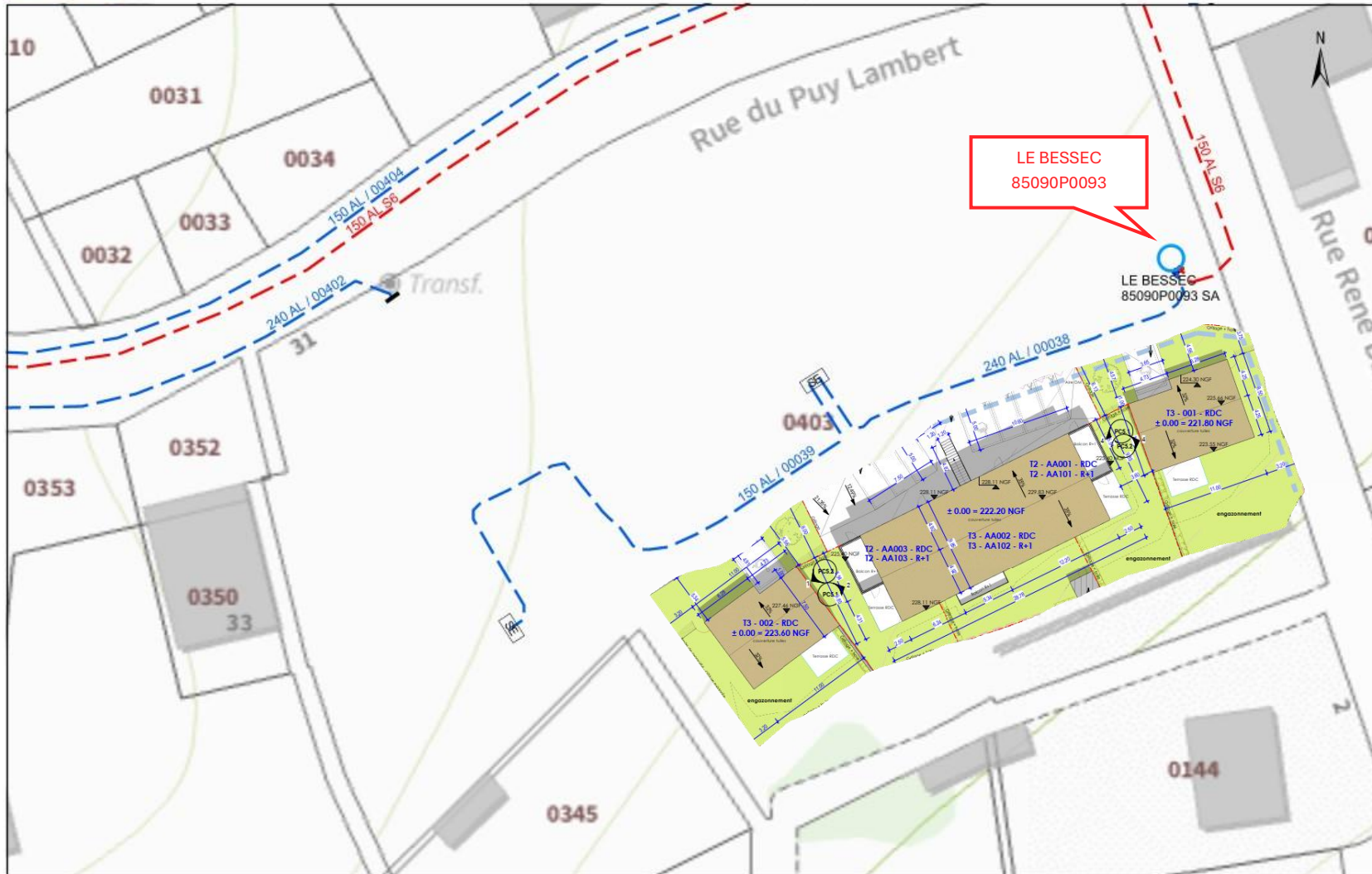


0 60 300 m

06/01/2026

15:28:34





0 6 30 m

06/01/2026  
15:29:09

### Travaux réalisés par ENEDIS

T1 : Confection d'une dérivation 240/150<sup>2</sup>  
T1-A1T : Terrassement et pose de 10m de câble BTS 150<sup>2</sup>  
A1T : pose d'un coffret 2D  
Pose du câble entre le 2D et la colonne  
Confection de la colonne depuis le local technique  
Pose des câbles entre la colonne et les logements  
A2-Brt2 : Terrassement et pose de 20m de câble BTS 4\*35<sup>2</sup> depuis le CGV  
T1brt-Brt1 : Terrassement et pose de 10m de câble BTS 4\*35<sup>2</sup> pose câble depuis la boîte de branchement  
Confection de 2 branchements 12kVA mono type 2  
Pose des compteurs

### Travaux client :

Suivant la norme NFC14-100 :  
Pose de fourreau entre le domaine public et le bâtiment collectif  
Pose des fourreaux entre la colonne et chaque logement par niveau  
Pose des équipements et GTL dans les logements  
Pose des fourreaux et câbles entre les coffrets de branchement et les maisons individuelles  
Fourniture des consuels  
iRVE: prééquipement

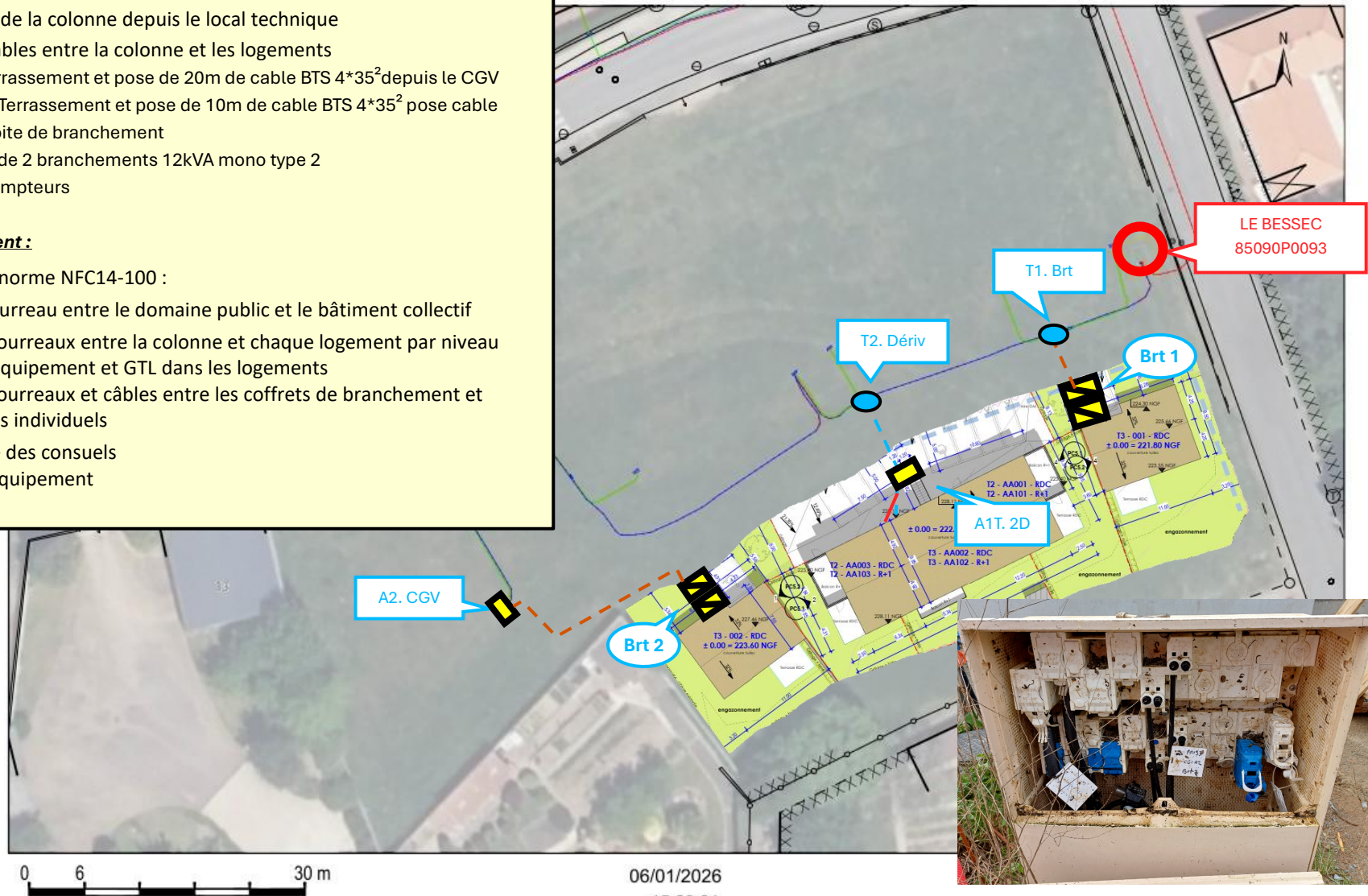
## APS ENEDIS

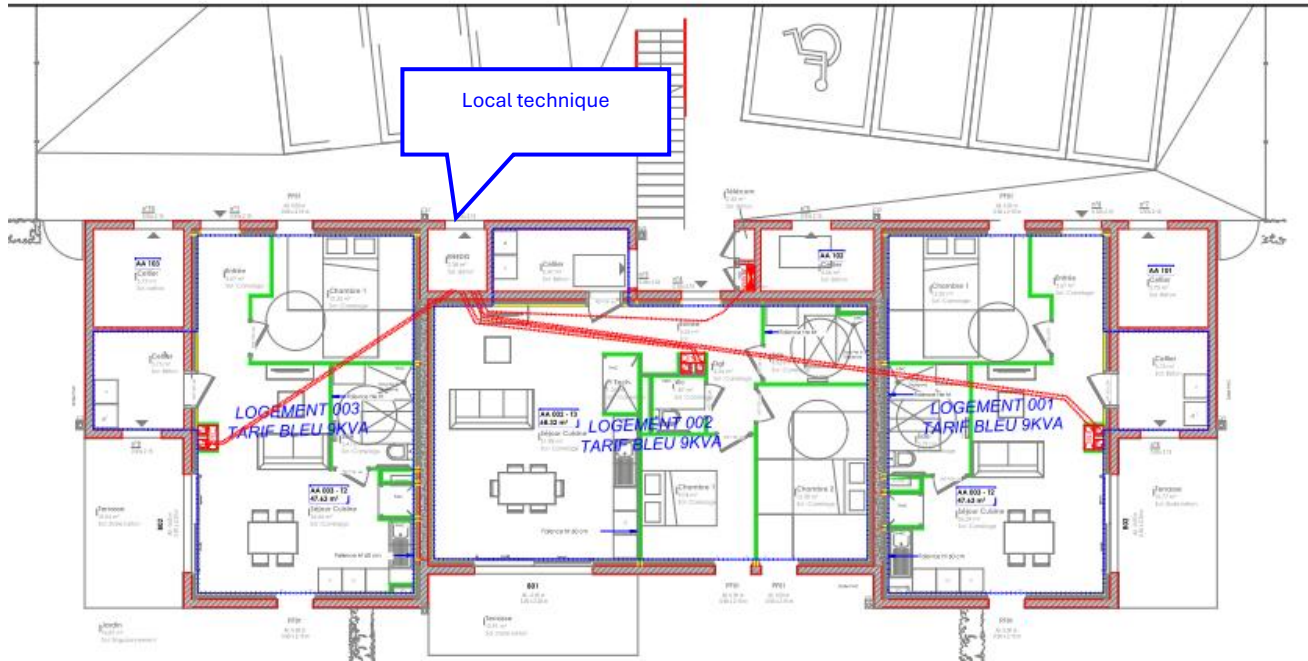
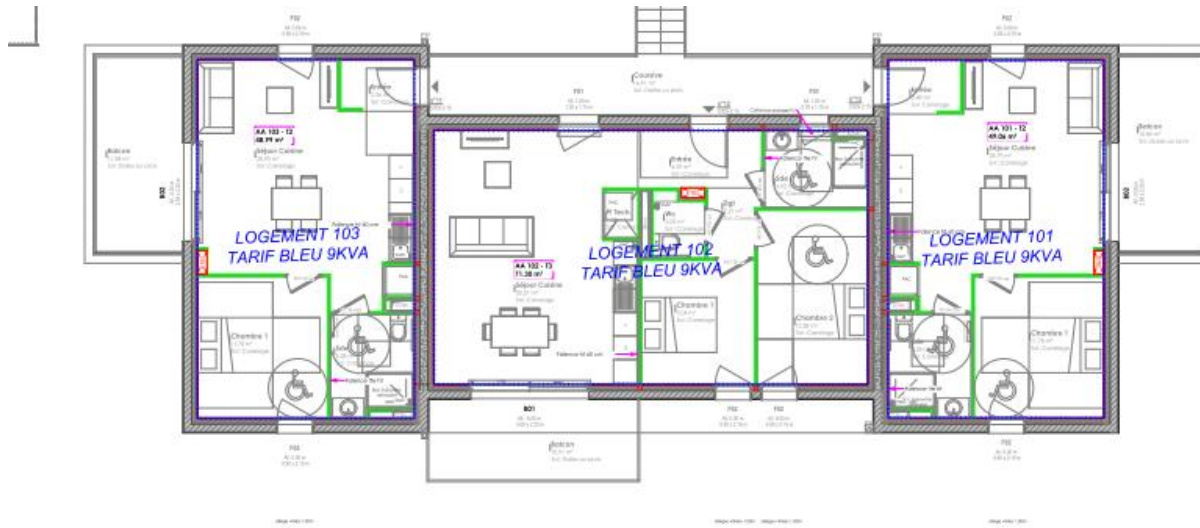
Référence ENEDIS : RAC-PDL-25-007273

Date d'édition : 12/01/2026

Interlocuteur : MOREAU Nicolas

# eMaps





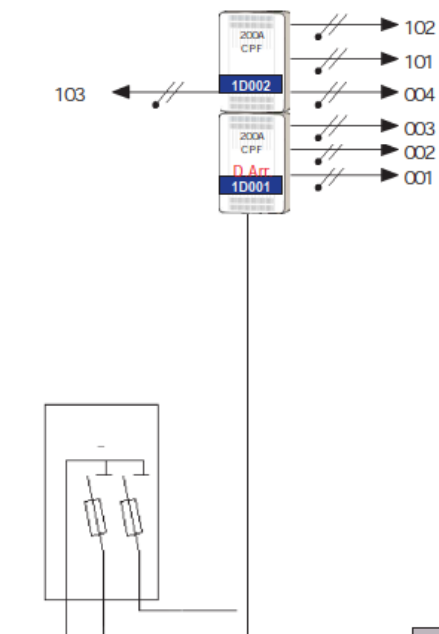
**LOCAL TECHNIQUE**

**PARAMETRES ETUDE**

Poste de distrib. publique intégré au bâtiment :	NON
Coffret Extérieur :	COFFRET ECP-3D - Embase : Aucune
Circuit de communication Electricité :	Aucun
Circuit de communication Gaz :	Aucun
Nature liaison coffret extérieur-premier coffret :	aluminium
Type de colonne :	200A
Chauffage :	Non électrique
Nombre de clients domestiques :	6
Nombre de clients non domestiques :	1
Nombre de niveaux (y compris niveau 0) :	2
Puissance usages classiques (colonne) :	51.12 kVA
Puissance IRVE retenue (et minimale) :	7.4 kVA (7.4 kVA minimale réglementaire)
Puissance de raccordement :	58.52 kVA
Chute de tension colonne :	0.46 V (0.2%)

**LOCAL TECHNIQUE**

Client	Puissance	Sec.	L.
001 001	Mono : 9 kVA	35	21
002 002	Mono : 9 kVA	25	11
003 003	Mono : 9 kVA	25	12
004 SG	Mono : 9 kVA	25	13
101 101	Mono : 9 kVA	35	24
102 102	Mono : 9 kVA	25	14
103 103	Mono : 9 kVA	25	15



Liaison cable  
alu - 95²

Longueur : 14 m

